

Réf: Dossier N° 034900

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE MAAK »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO ANADOR ROND-POINT
BANCO, Lot 1073, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE MAAK »

Objet : -EXPLOITATION D'UNE BOULANGERIE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- Et Généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales, industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO ANADOR ROND-POINT
BANCO, Lot 1073, Ilot 45

Dirigeant(s) : Mlle GUENNEGUEZ ASSAMAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04805 du 29/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31787/GTCA/RC/2021 du 29/11/2021

